

Maladies environnementales :

Prévenir les maladies par des environnements salubres

Vers une évaluation de la charge des maladies environnementales

Article publié par l'OMS (*intégral ci-après*)

à propos du rapport http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/43615/1/9242594201_fre.pdf

Ce rapport constitue l'étude la plus complète et la plus systématique jamais entreprise sur la manière dont des risques environnementaux évitables favorisent l'apparition de toute une série de maladies et de lésions. En mettant l'accent sur les causes environnementales de la maladie et sur la façon dont diverses maladies sont influencées par des facteurs liés à l'environnement, cette analyse ouvre de nouvelles perspectives à la compréhension des interactions entre l'environnement et la santé. "Le rapport publié aujourd'hui représente une contribution majeure aux efforts en cours pour mieux définir les liens entre environnement et santé," a déclaré le Dr Anders Nordström, Directeur général de l'OMS par intérim. .../...

Les maladies liées à l'environnement qui représentent la plus grande charge annuelle totale en terme de mortalité, de morbidité et d'incapacité, ou d'années de vie ajustées à l'incapacité (DALY)¹ sont:

- La diarrhée (58 millions de DALYS par an; 94% de la charge de maladie diarrhéique), provoquée essentiellement par de l'eau insalubre ou des mauvaises conditions d'assainissement et d'hygiène.
- Les affections des voies respiratoires inférieures (37 millions de DALY par an; 41% de tous les cas enregistrés dans le monde) essentiellement à cause de la pollution de l'air, intérieure et extérieure.
- Les lésions accidentelles autres que les blessures à la suite d'accidents de la route (21 millions de DALY par an; 44% de tous les cas enregistrés dans le monde), classification qui inclut toute une série d'accidents du travail et industriels.
- Le paludisme (19 millions de DALY par an; 42% de tous les cas enregistrés dans le monde), surtout comme conséquence de faibles ressources en eau, ainsi que de mauvaises conditions de logement et d'utilisation de la terre arable qui ne permettent pas de réduire les populations de vecteurs de manière efficace.
- Les traumatismes provoqués par des accidents de la route (19 millions de DALY par an; 40% de tous les cas enregistrés dans le monde), essentiellement en raison d'un aménagement urbain déficient ou de systèmes de transport inadaptés à l'environnement.
- La maladie pulmonaire obstructive chronique, maladie à évolution lente caractérisée par une perte graduelle de la fonction pulmonaire (12 millions de DALY par an; 42% de tous les cas enregistrés dans le monde) qui résulte essentiellement de l'exposition à des poussières et à des fumées sur le lieu de travail ainsi qu'à d'autres formes de pollution atmosphérique intérieure et extérieure.
- Les affections périnatales (11 millions de DALY par an; 11% de tous les cas enregistrés dans le monde).

La plupart de ces maladies déclenchées par l'environnement se classent aussi parmi celles qui tuent le plus, même si c'est dans un ordre de mortalité légèrement différent. Les maladies qui font dans l'absolu le plus grand nombre de morts par an en raison de facteurs environnementaux modifiables sont énumérées ci-après. Tous ces facteurs sont susceptibles d'être modifiés à l'aide de techniques, de politiques, de mesures préventives et de santé publique disponibles). Parmi les victimes de ces maladies on compte notamment:

- 2,6 millions de décès annuels par maladies cardiovasculaires
- 1,7 million de décès annuels par maladies diarrhéiques
- 1,5 million de décès annuels par infections des voies respiratoires inférieures
- 1,4 million de décès annuels par cancers
- 1,3 million de décès annuels par maladie pulmonaire obstructive chronique
- 470 000 décès annuels des suites d'accidents de la route
- 400 000 décès annuels des suites de lésions accidentelles

Le rapport montre que d'une façon ou d'une autre l'environnement affecte de manière significative plus de 80% des principales maladies. De plus, il ne cherche à quantifier que les risques environnementaux sur lesquels il est possible d'agir, c'est-à-dire ceux qui sont susceptible d'être réduits à l'aide de politiques ou de techniques déjà existantes. Le rapport précise également dans quelle mesure les maladies liées à l'environnement sont évitables.

Près du quart de toutes les maladies sont dues a une exposition environnementale

<http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2006/pr32/fr/>

16 juin 2006 / GENEVE - Jusqu'à 24% des maladies dans le monde sont causés par des expositions environnementales qui peuvent être évitées. Des interventions bien ciblées peuvent prévenir l'essentiel de ces risques liés à l'environnement, comme le montre un rapport rendu public aujourd'hui par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Ce rapport estime en outre que plus de 33% des maladies qui touchent des enfants de moins de 5 ans sont causées par des expositions environnementales. En prévenant les risques liés à l'environnement on pourrait sauver les vies de près de quatre millions d'enfants par an, surtout dans les pays en développement.

Le rapport, intitulé *Prévenir les maladies par des environnements salubres - vers une évaluation de la charge des maladies environnementales*, constitue l'étude la plus complète et la plus systématique jamais entreprise sur la manière dont des risques environnementaux évitables favorisent l'apparition de toute une série de maladies et de lésions. En mettant l'accent sur les causes environnementales de la maladie et sur la façon dont diverses maladies sont influencées par des facteurs liés à l'environnement, cette analyse ouvre de nouvelles perspectives à la compréhension des interactions entre l'environnement et la santé.

"Le rapport publié aujourd'hui représente une contribution majeure aux efforts en cours pour mieux définir les liens entre environnement et santé," a déclaré le Dr Anders Nordström, Directeur général de l'OMS par intérim. "Nous avons toujours su que l'environnement avait une très profonde influence sur la santé, mais ces estimations sont les meilleures qui aient été réalisées jusqu'à présent. Elles nous aideront à démontrer qu'investir de manière avisée dans la création d'environnements favorables peut constituer une stratégie efficace pour améliorer la santé et parvenir à un développement qui soit durable."

Le rapport estime que plus de 13 millions de décès sont dus annuellement à des causes environnementales évitables. Près du tiers des décès et des maladies qui surviennent dans les régions les moins développées sont provoquées par l'environnement. Plus de 40% des décès des suites du paludisme et environ 94% des décès provoqués par des maladies diarrhéiques, deux des principaux tueurs d'enfants au niveau mondial, pourraient être évités par une meilleure gestion de l'environnement.

Les quatre principales maladies influencées par un environnement de mauvaise qualité sont la diarrhée, les infections des voies respiratoires inférieures, différentes formes de lésions involontaires et le paludisme. Les mesures qu'il serait possible de prendre dès maintenant pour réduire la charge de maladie liée à l'environnement incluent notamment la promotion d'un stockage sans danger de l'eau dans les logements ainsi que d'une meilleure hygiène; l'utilisation de combustibles plus propres et moins dangereux; l'amélioration de la sécurité du milieu bâti, une utilisation et une gestion plus judicieuses des substances toxiques à domicile et sur le lieu de travail; une meilleure gestion des ressources en eau.

"Pour la première fois, ce nouveau rapport révèle comment et dans quelle mesure certaines maladies et lésions spécifiques sont influencées par des risques liés à l'environnement," a expliqué le Dr Maria Neira, Directeur à l'OMS du Département Santé publique et environnement. "Il montre aussi très clairement les bénéfices qu'apporteraient tant à la santé publique qu'à l'environnement en général une série d'investissements directs et coordonnés. Nous invitons les ministères de la santé et de l'environnement, ainsi que d'autres partenaires, à collaborer pour faire en sorte que ces améliorations en matière de santé publique et d'environnement deviennent réalité."

Cette recherche, qui est notamment basée sur un examen approfondi de la littérature ainsi que d'études menées par plus de 100 experts du monde entier, identifie des maladies spécifiques qui sont influencées par des risques environnementaux bien connus et précise dans quelle mesure elles le sont. "Elle rassemble les meilleures données disponibles actuellement sur les liens entre l'environnement et la santé en ce qui concerne 85 catégories de maladies et de lésions. Comme la recherche porte strictement sur des risques environnementaux sur lesquels il est possible d'agir, on peut également voir où des mesures sanitaires préventives combinées avec une meilleure gestion de l'environnement sont susceptibles d'avoir les plus grandes répercussions. Nous disposons en effet d'une liste des problèmes prioritaires en matière de santé et d'environnement auxquels nous devons nous attaquer de la manière la plus urgente," a noté le Dr Neira.

Les maladies liées à l'environnement qui représentent la plus grande charge annuelle totale en terme de mortalité, de morbidité et d'incapacité, ou d'années de vie ajustées à l'incapacité (DALY)¹ sont:

- La diarrhée (58 millions de DALYS par an; 94% de la charge de maladie diarrhéique), provoquée essentiellement par de l'eau insalubre ou des mauvaises conditions d'assainissement et d'hygiène.
- Les affections des voies respiratoires inférieures (37 millions de DALY par an; 41% de tous les cas enregistrés dans le monde) essentiellement à cause de la pollution de l'air, intérieure et extérieure.
- Les lésions accidentelles autres que les blessures à la suite d'accidents de la route (21 millions de DALY par an; 44% de tous les cas enregistrés dans le monde), classification qui inclut toute une série d'accidents du travail et industriels.
- Le paludisme (19 millions de DALY par an; 42% de tous les cas enregistrés dans le monde), surtout comme conséquence de faibles ressources en eau, ainsi que de mauvaises conditions de logement et d'utilisation de la terre arable qui ne permettent pas de réduire les populations de vecteurs de manière efficace.
- Les traumatismes provoqués par des accidents de la route (19 millions de DALY par an; 40% de tous les cas enregistrés dans le monde), essentiellement en raison d'un aménagement urbain déficient ou de systèmes de transport inadaptés à l'environnement.
- La maladie pulmonaire obstructive chronique, maladie à évolution lente caractérisée par une perte graduelle de la fonction pulmonaire (12 millions de DALY par an; 42% de tous les cas enregistrés dans le monde) qui résulte essentiellement de l'exposition à des poussières et à des fumées sur le lieu de travail ainsi qu'à d'autres formes de pollution atmosphérique intérieure et extérieure.
- Les affections périnatales (11 millions de DALY par an; 11% de tous les cas enregistrés dans le monde).

¹DALY = *Années de vie ajustées sur l'incapacité: le somme des années de vie potentielle perdues en raison d'une mortalité prématurée et des années de vie productives perdues en raison d'incapacités.*

La plupart de ces maladies déclenchées par l'environnement se classent aussi parmi celles qui tuent le plus, même si c'est dans un ordre de mortalité légèrement différent. Les maladies qui font dans l'absolu le plus grand nombre de morts par an en raison de facteurs environnementaux modifiables sont énumérées ci-après. Tous ces facteurs sont susceptibles d'être modifiés à l'aide de techniques, de politiques, de mesures préventives et de santé publique disponibles). Parmi les victimes de ces maladies on compte notamment:

- 2,6 millions de décès annuels par maladies cardiovasculaires
- 1,7 million de décès annuels par maladies diarrhéiques
- 1,5 million de décès annuels par infections des voies respiratoires inférieures
- 1,4 million de décès annuels par cancers
- 1,3 million de décès annuels par maladie pulmonaire obstructive chronique
- 470 000 décès annuels des suites d'accidents de la route

- 400 000 décès annuels des suites de lésions accidentelles

Le rapport montre que d'une façon ou d'une autre l'environnement affecte de manière significative plus de 80% des principales maladies. De plus, il ne cherche à quantifier que les risques environnementaux sur lesquels il est possible d'agir, c'est-à-dire ceux qui sont susceptible d'être réduits à l'aide de politiques ou de techniques déjà existantes. Le rapport précise également dans quelle mesure les maladies liées à l'environnement sont évitables.

En agissant de manière résolue et en définissant les mesures prioritaires à prendre pour faire reculer les plus redoutables tueurs, il est possible d'éviter chaque année des millions de morts inutiles. Une collaboration avec des secteurs tels que ceux de l'énergie, des transports, de l'agriculture et de l'industrie est cruciale pour améliorer les causes environnementale profonde de la mauvaise santé.

Pour avoir plus d'informations, prendre contact avec :
Nada Osseiran, Chargée de communication : osseirann@who.int
Santé publique et environnement, OMS, Genève
Gregory Hartl, Conseiller en communications : hartlg@who.int
Santé et développement durable, OMS

Pour une reconnaissance des Maladies Environnementales Emergentes

<http://www.notre-planete.info/actualites/4122-maladies-environnementales-emergentes>

30 octobre 2014,

Les Maladies Chroniques Non Transmissibles (cancers, maladies cardiovasculaires, maladies métaboliques, maladies neurocognitives) sont désormais reconnues comme responsables des deux tiers des décès prématurés. En cause, notamment : les "déséquilibres nutritionnels" et les "expositions environnementales aux substances chimiques[1]". Si la première cause est relativement bien identifiée, l'exposition à un environnement dégradé n'est pas encore reconnu en France, d'où un cortège de symptômes qui se heurtent aux réponses inappropriées et évasives des instances médicales.

Trop souvent ignorées, les Maladies Environnementales Émergentes (M2E) constituent des signaux de détresse de certains organismes confrontés aux dérèglements de notre environnement. En nous alertant sur les agents chimiques, physiques ou infectieux qui portent atteinte - généralement à bas bruit - à la santé de tous, les M2E éclairent la crise sanitaire d'un jour nouveau.

5 % de la population touchée par les Maladies Environnementales Émergentes

Les Maladies Environnementales Émergentes toucheraient a minima 5 % de la population[2] et tous les signaux indiquent que cette prévalence va en augmentant. Dans les cas les plus graves, ces malades perdent leur autonomie et voient leur vie brisée, tant sur le plan professionnel, social, que familial. La douleur ou l'évitement de l'agent pathogène (comme les parfums ou les ondes de la téléphonie mobile) entravent très sérieusement la possibilité d'une rencontre avec autrui, de même qu'ils rendent délicate, voire impossible, l'insertion du patient dans un parcours de santé sécurisé.

Malheureusement, notre système de santé ne reconnaît pas ces maladies émergentes qui sont souvent mal interprétées et font l'objet de traitements qui sont souvent inappropriés voire dangereux. En outre, les instances de santé publique négligent les facteurs de risques environnementaux alors que la qualité de notre environnement s'est nettement dégradée en quelques générations : air, eau, alimentation, cosmétiques... Les sources de contamination sont multiples et nous affectent dans la vie de tous les jours, dans nos besoins les plus élémentaires.

Du coup, les malades restent exposés au quotidien à des agents pathogènes non reconnus, avec aggravation de leur état et de leur chance de guérison, dans une indifférence quasi générale.

C'est ce constat d'impuissance qui a conduit plusieurs associations en environnement et santé[3] à tenir un colloque le 16 octobre 2014 à Paris intitulé « Crise sanitaire des Maladies Chroniques : les maladies environnementales émergentes nous alertent » où des médecins et spécialistes ont présenté les Maladies Environnementales Émergentes dans un compte-rendu que nous vous synthétisons ici.

L'électrohypersensibilité (EHS)

L'EHS est caractérisée par un ensemble de troubles qui apparaissent chez certaines personnes en présence de champs électromagnétiques.

Les études menées dans les années 2000-2010 montrent que les symptômes attribués aux champs électromagnétiques sont en premier lieu en rapport avec le système nerveux et neurovégétatif : troubles du sommeil, fatigue, trouble de l'équilibre, céphalées, difficultés de concentration, perte de mémoire, nervosité, lourdeur ou pression dans la tête, troubles du rythme cardiaque, acouphènes, troubles visuels, troubles ostéo-musculaires.

La qualité de vie des personnes atteintes d'EHS, dans les cas les plus lourds, est profondément affectée : il est nécessaire de revoir l'installation électrique de sa maison, la protéger des radiations provenant des voisins et de l'environnement, parfois y renoncer tout à fait. Il n'est pas toujours possible de conserver son emploi, voire de participer à la vie sociale, surtout depuis l'omniprésence des champs électromagnétiques.

On ne dispose d'aucune étude de prévalence en France. En Allemagne, une fourchette de 8-10% a été établie en 2010. Une seule étude a étudié l'évolution dans le temps : en Autriche, la prévalence serait passée de 2 à 3,5% entre 1994 et 2008. Plus récemment, une étude réalisée à Taïwan rapporte une prévalence de 13,3 %. Enfin, en milieu professionnel, un taux d'EHS de 17 % est noté parmi les employés d'une entreprise multinationale suédoise de haute technologie en télécommunications (Hillert and al. 2001).

Facteurs de risques environnementaux

Dans une récente étude de Hagström, les sources suspectées d'avoir déclenché l'EHS sont les ordinateurs personnels (50,8%), les téléphones portables (47%), puis les sources lumineuses (21,1%). Les sources les plus incriminées durant la phase aiguë d'EHS sont les téléphones portables GSM (63,4%), les écrans d'ordinateurs personnels (61,3%) et les lampes à basse consommation fluo-compactes (54,6%).

En outre, la littérature incrimine une grande variété d'autres sources dans l'apparition des troubles : téléviseurs, antennes-relais, émetteurs de radio/télédiffusion, téléphones fixe sans fil DECT, Wifi, téléphones portables, appareils électriques, lignes et transformateurs électriques...

L'hypersensibilité chimique multiple (MCS)

Six critères permettent de définir le MCS (consensus scientifique - 1999) :

- La maladie est chronique ;
- Les symptômes sont reproductibles ;
- Ils apparaissent en réponse à des expositions à de faibles doses (inférieures à celles habituellement supportées par un non-malade) ;
- Les réactions se manifestent pour de multiples substances chimiques ;
- Les symptômes sont non spécifiques et touchent plusieurs organes ;
- Les symptômes s'atténuent ou disparaissent quand cesse l'exposition.

Les symptômes occasionnés par le MCS, très variés, n'apparaissent pas toujours avec la même fréquence. En 92, Ross relève par ordre décroissant : maux de tête (55% des patients) ; fatigue (51%) ; confusion (31%) ; dépression (30%) ; souffle court (29%) ; douleurs articulaires (26%) ; douleurs musculaires (25%) ; nausée (20%) ; vertiges (18%) ; troubles de la mémoire (14%) ; troubles gastro-intestinaux (14%) ; troubles respiratoires (14%).

Une étude de 2005 regroupe ensemble maux de têtes, fatigues, troubles cognitifs et affectifs (80,1%); puis viennent les troubles musculosquelettiques (72,7%), gastro-intestinaux (60,6%), cutanés (26%), auditifs (52,1%), respiratoires

(50,2%), ceux assimilés à des neuropathies (13,1%) et enfin les symptômes cardiovasculaires (5,6%).

Les malades atteints de MCS ont des symptômes qui compromettent sévèrement leur vie sociale : pour certains, la fréquentation des espaces publics devient simplement impossible. Une étude américaine de 2003 montrait que 13,5% des MCS sondés n'avaient pas pu conserver leur travail.

Facteurs de risques environnementaux

Les substances qui déclenchent les troubles sont extrêmement diverses : il peut s'agir de pollutions aériennes, d'additifs et autres contaminants alimentaires, de médicaments ainsi que des produits de consommation courante comme les lessives, les cosmétiques, les produits d'entretien et tous produits parfumés.

Il semblerait toutefois que le MCS soit initié par des agents chimiques éventuellement différents de ceux qui, ultérieurement, vont déclencher des "crises" plus sévères. Parmi les produits qui initient la maladie, sont particulièrement soupçonnés les pesticides, les détergents puissants, les solvants, les nouveaux matériaux de construction, les produits dérivés du pétrole, le monoxyde de carbone, l'hydrogène sulfuré et le mercure.

Le syndrome de fatigue chronique / encephalomyélite myalgique (SFC/EM)

En 2011, un consensus international sur le SFC/EM définit celui-ci comme « une maladie neurologique acquise avec des dysfonctions globales. Les dérégulations pathologiques des systèmes nerveux, immunitaire et endocrinien, avec un affaiblissement du métabolisme énergétique cellulaire et du transport ionique, sont des critères importants. »

Au niveau des symptômes, il existe une incapacité à produire, à la demande, une énergie suffisante. Cela se manifeste par un épuisement physique généralement exacerbé après l'effort, et des déficiences neurologiques (troubles cognitifs et/ou sensoriels, douleurs, troubles du sommeil). Peuvent aussi apparaître des troubles immunitaires, gastro-intestinaux et génito-urinaires, et enfin une déficience de la production ou du transport de l'énergie (problème cardiovasculaire ou respiratoire, perte de la stabilité thermostatique, intolérance aux températures extrêmes).

L'indice de qualité de vie dans le SFC/EM est particulièrement faible. Non seulement cette pathologie entrave les activités physiques et l'état de santé général, mais elle compromet aussi la réussite scolaire, les activités sociales, le fonctionnement émotionnel.

Les femmes apparaissent plus touchées que les hommes. La prévalence du SFC/EM dans la population occidentale se situe officiellement entre 1 et 2%. En 2007, une étude par questionnaires menée en Géorgie (USA) estime que 2,54 % de la population souffre de SFC/EM. En 2009, une étude néerlandaise auprès de la population trouve une prévalence de 1 % de symptômes semblables à ceux du SFC/EM. En 2011, une nouvelle étude britannique portant sur 143 000 individus entre 18 et 64 ans trouve une prévalence d'au moins 0,2 %, avec une incidence annuelle moyenne de 0,015 %.

Facteurs de risques environnementaux

L'origine du SFC/EM est actuellement inconnue. Une origine toxique ou virale est envisagée. Le risque de contracter un SFC/EM serait augmenté pour les individus ayant pratiqué un exercice physique plus fréquent dans leur jeunesse et dont l'indice de masse corporelle (IMC) serait bas.

Une analyse portant sur la présence d'aluminium dans le sérum a montré un taux d'aluminium plus élevé chez les personnes atteintes du SFC/EM « idiopathique » que chez les personnes non malades.

Dans les années 1990, une maladie dénommée « myofasciite à macrophages » a été découverte par des chercheurs français. Elle s'avère être déclenchée par l'hydroxyde d'aluminium utilisé comme adjuvant de nombreux vaccins. La symptomatologie de cette pathologie se confond avec celle du SFC/EM.

Il est raisonnable de suggérer que l'aluminium contenu dans ces vaccins pourrait être impliqué dans la survenue (ou le renforcement) du SFC/EM.

La fibromyalgie (FM)

En 1981, Yunus et al. adoptent le terme actuel de « fibromyalgie » à partir des racines latines et grecques fibra (tissu fibreux, filament), myos (muscle) et algos (douleur). Ils définissent la Fibromyalgie comme une pathologie se manifestant par des douleurs diffuses d'au moins trois mois sans cause évidente, avec une intensité de la douleur plus importante sur au moins 5 points particuliers (parmi une liste de 40). Actuellement, la pertinence des « points sensibles » est largement discutée : la vulnérabilité à la douleur concerne en fait tout le corps, avec une sensibilité particulière à la chaleur, au froid et aux stimuli électriques. Ainsi, il apparaît désormais que le mécanisme de la douleur est central, et non périphérique. Une série de perturbations biologiques pourraient en fait conduire à une augmentation du « contrôle du volume de la douleur ».

En 2011, une étude néozélandaise note que les symptômes les plus fréquents associés à la douleur sont la fatigue, les troubles du sommeil et les troubles cognitifs. Sont aussi rapportés des maux de tête, le syndrome de l'intestin irritable, le syndrome des jambes sans repos, la paresthésie des membres supérieurs, les hémorroïdes et les saignements de nez. S'ajoutent aussi des troubles neurologiques, notamment la photophobie et un mauvais équilibre.

La Fibromyalgie entraîne d'importantes limitations fonctionnelles. Plus du quart des femmes fibromyalgiques rapportent qu'elles peinent à prendre soin d'elles-mêmes ; plus de 60 % éprouvent des difficultés à monter ou descendre un escalier ou à effectuer des tâches ménagères légères ; pour 90 % d'entre elles, il est difficile d'effectuer des tâches ménagères lourdes ou d'autres activités pénibles. Les relations sociales et la carrière s'en trouvent sévèrement altérées. Ces pénibilités sont renforcées par l'errance médicale précédant le diagnostic et la mise en place d'un traitement efficace.

La Fibromyalgie arrive à tous les âges. Elle est majoritairement diagnostiquée chez les femmes. Un travail conduit dans cinq pays européens (France, Allemagne, Italie, Portugal, et Espagne) évaluait la prévalence de la Fibromyalgie dans la population entre 2,9 et 4,7 %. En 2011, une étude française estimait que 1,6 % de la population était touchée par la Fibromyalgie.

Facteurs de risques environnementaux

Le stress psychologique apparaît comme un élément déclencheur important de la fibromyalgie - qu'il s'agisse d'événements traumatisant ou de stress chronique. Les populations culturellement, socialement et économiquement défavorisées seraient également plus touchées.

L'alimentation pourrait jouer un rôle important, du fait de carences liées à un manque d'apports (alimentation appauvrie) mais aussi à une augmentation des besoins induits par l'environnement (stress oxydatif, par exemple). La prévalence du surpoids et de l'obésité est plus importante chez les personnes souffrant de fibromyalgie, par rapport à la population générale.

La cigarette a également été associée à la fibromyalgie.

Le syndrome du bâtiment malsain (Sick Building Syndrome)

Il apparaît dans des lieux où la qualité de l'air intérieur est mauvaise et recouvre des symptômes généraux comme la léthargie, les troubles cognitifs ou les maux de tête, les symptômes « secs » touchant la peau, les yeux ou les muqueuses, les symptômes allergiques ou d'intolérance. La prévalence de ces symptômes excéderait 50 % dans certains bâtiments neufs ou rénovés (lieu de travail ou d'habitation). On a notamment soupçonné l'air conditionné, un renouvellement de l'air insuffisant, une température trop élevée, un air trop sec, les écrans d'ordinateur (ce qui se superpose avec l'EHS) ou les composés organiques volatiles (ce qui recoupe le MCS).

L'intoxication au mercure dentaire

Les amalgames dentaires (communément appelés « plombages ») contiennent 50 % de mercure, une substance extrêmement toxique, relarguée en continu. Chez certains individus, elle va se retrouver piégée dans l'organisme, notamment dans le cerveau. Le mercure dentaire pourrait être impliqué dans les MCS, le SFC/EM et la fibromyalgie.

Des maladies environnementales insuffisamment considérées

Le rapport du Conseil de l'Europe de 2009 appelait à la reconnaissance de la médecine environnementale en tant que nouvelle discipline médicale transversale. Dans les faits, cette médecine reste à peu près inexistante (en France comme dans de nombreux pays) et les médecins restent globalement démunis face aux maladies environnementales émergentes, et de manière générale face aux « troubles fonctionnels ».

Ainsi, les malades subissent une double peine : à leur pathologie proprement dite, s'ajoute l'isolement généré par l'incompréhension du personnel soignant et, souvent, de l'entourage social.

Pour les associations organisatrices du colloque « Il est temps que les autorités sanitaires françaises considèrent les Maladies Environnementales Emergentes comme une question majeure de Santé Publique. » Ainsi, « les Agences sanitaires doivent intégrer les associations de malades pour élaborer leurs expertises, et conduire au plus vite des études scientifiques afin de caractériser rigoureusement les M2E, en termes notamment de prévalence, de signes cliniques et de facteurs de risques. »

Notes

Wang H, Dwyer-Lindgren L, Lofgren KT, Rajaratnam JK, Marcus JR, Levin-Rector A, Levitz CE, Lopez AD, Murray CJ. Age-specific and sex-specific mortality in 187 countries, 1970-2010: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2010. Lancet. 2012 Dec 15;380(9859):2071-94.

Verhaak PF, Meijer SA, Visser AP, Wolters G. Persistent presentation of medically unexplained symptoms in general practice.

Fam Pract. 2006 Aug;23(4):414-20.

Réseau Environnement Santé (RES) ; Collectif des électrosensibles de France / Priartem ; Entraide aux Malades de la Myofasciite à Macrophages (E 3M) ; Non Au Mercure Dentaire ; SOS MCS

Source : notre-planete.info, <http://www.notre-planete.info/actualites/4122-maladies-environnementales-emergentes>

5 % de la population est victime des maladies environnementales émergentes

<http://www.novethic.fr/empreinte-terre/sante-environnementale/isr-rse/5-de-la-population-est-victime-des-maladies-environnementales-emergentes-142913.html>

La part de responsabilité de la pollution environnementale dans [l'épidémie de maladies chroniques comme le cancer ou le diabète est reconnue](#). Mais aujourd'hui, l'alerte porte sur l'apparition de maladies neurologiques ou immunitaires causées par l'exposition aux polluants tels que produits toxiques, champs électromagnétiques, etc. Ces "maladies environnementales émergentes" touchent 5 % de la population, selon le Réseau environnement santé. Avec des conséquences sur la santé très invalidantes, tandis que les instances de santé publique semblent les négliger.

Fibromyalgie, électrohypersensibilité (EHS), syndrome de fatigue chronique, hypersensibilité chimique multiple (MCS), myofasciite à macrophage sont quelques noms des maladies environnementales émergentes. Elles toucheraient environ 5% de la population. Une proportion qui devrait croître, selon le Réseau environnement santé qui a organisé un colloque sur le sujet le 16 octobre dernier à l'Assemblée nationale. <http://www.reseau-environnement-sante.fr/colloque-crise-sanitaire-des-maladies-chroniques-les-maladies-environnementales-emergentes-nous-alertent-2/>

Des maladies encore très peu documentées

Pourquoi les maladies environnementales sont-elles largement négligées par les instances de santé publique? Même l'Agence nationale de sécurité sanitaire (*Anses*), l'agence la plus en pointe sur les questions de santé environnementale, est "*désemparée*" face à l'étude de ces maladies encore très peu documentées, selon Jean-Nicolas Ormsby, un responsable de la Direction de l'évaluation des risques de l'*Anses*. "*L'épidémiologie en France sur ces maladies est défailante*", confirme Jérôme Authier, responsable du Centre de références des maladies neuromusculaires de l'Hôpital Henri Mondor de Créteil.

Le travail acharné des associations de malades permet progressivement aux maladies environnementales émergentes de sortir de l'ombre. Face à l'absence de prise en charge des malades, plusieurs associations se sont constituées pour les accompagner, comme le collectif des électrosensibles ou SOS MCS (association de malades atteints d'hypersensibilité chimique multiple). Mi-octobre, elles se sont réunies au sein de l'Alliance des maladies environnementales émergentes ([AM2E](#)) pour faire entendre leur voix.

Des symptômes non spécifiques

Pour l'AM2E, le manque de soins résulte de l'absence d'information des médecins sur ces nouvelles pathologies. Le mauvais suivi médical est aussi lié à la difficulté de diagnostiquer des maladies qui n'ont souvent pas de symptômes spécifiques. Fatigues chroniques, douleurs musculaires, troubles cognitifs, allergies... Patients et chercheurs commencent seulement à établir des grilles pour aider les médecins à poser des diagnostics.

Lors du colloque du 16 octobre, des scientifiques étaient venus à la barre pour attester de la réalité médicale de ces symptômes. Leurs travaux de recherche montrent les mécanismes biologiques en cause dans les maladies environnementales, qui se caractérisent toutes par des perturbations fonctionnelles chroniques de l'organisme (par exemple, une mauvaise conduction du message nerveux).

Les travaux de Martin Pall, de l'université de Washington, montrent par exemple les effets biologiques en chaîne des champs électromagnétiques sur l'organisme (en particulier sur les canaux calciques dépendant du voltage), qui peuvent se traduire par des troubles neurologiques. Philippe Tournesac, médecin en pathologie neuro-fonctionnelle à l'Université de Bourgogne, travaille, lui, sur la sensibilité chimique multiple (MCS). Cette maladie neurologique correspond à une hypersensibilité à de multiples substances chimiques à faibles doses.

Les chercheurs unanimes sur les causes environnementales

Concernant les causes de ces maladies, les chercheurs sont unanimes: la transformation de notre environnement. Nous sommes exposés à des dizaines de milliers de produits toxiques, à des champs électromagnétiques plus d'un million de fois plus élevés que dans les années 1960... Autant de facteurs qui sont responsables chez certains individus de dysfonctionnements neurologiques ou immunitaires.

Pour les malades, la solution est souvent de s'isoler pour éviter toute exposition. Des traitements permettant de désintoxiquer l'organisme commencent aujourd'hui à être proposés aux patients.

Magali Reinert

© 2016 Novethic - Tous droits réservés